

Eglise en dialogue

Qu'il s'agisse du «Mariage pour tous», des prises de position sur le coronavirus ou de l'engagement de l'Eglise sur les questions de politique sociale – les opinions s'affrontent. Connaissant notre propension à adopter une attitude conflictuelle, l'apôtre Paul nous met en garde contre la tendance à nous prendre pour des sages et nous enjoint «à nous respecter les uns les autres» (Rm 12).



 **Judith Pörksen Roder**
présidente du Conseil synodal

Dans ces temps de pandémie, où l'on ne peut même plus se serrer la main en signe de paix, les débats sont devenus plus virulents. Dans ces conditions, il est du devoir de l'Eglise de promouvoir une culture du dialogue empreint de respect mutuel.

Vie paroissiale

La communauté dans nos paroisses est fondée sur le dialogue – dans les divers groupes et cercles, lors du café après les cultes ou les repas en commun, dans le cadre de l'accompagnement spirituel ou encore à l'occasion de mariages, baptêmes et services funèbres.

Cette communauté a de nouveau été difficile en 2021 en raison de la pandémie.

Au nom du Conseil synodal, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont engagées, à titre professionnel, bénévole ou honorifique pour rendre malgré tout possible le dialogue et la vie communautaire!

Dialogue avec le monde politique

Le 17 août, le Conseil synodal, l'Association des paroisses et les deux Eglises catholiques partenaires ont invité des politiciennes et politiciens de tous les groupes parlementaires du Grand Conseil à une table ronde. Le 24 novembre, le Conseil synodal a été invité à son tour par le Conseil-exécutif.

J'apprécie beaucoup les contacts personnels avec les femmes et les hommes politiques, car ils sont fondamentaux pour une coopération partenariale.

C'est pourquoi je souhaite que les paroisses développent et entretiennent un dialogue de proximité avec le monde politique.

Au Grand Conseil, les motions suivantes ont été retirées au cours de l'année 2021: motion Rappa (impôt paroissial facultatif pour les personnes morales), motion Etter/Aebi (obligation de résidence des pasteurs et pasteurs plus en adéquation avec notre époque), motion Gnâgi (affectation positive de l'impôt paroissial).

Synode de réflexion

Après l'acceptation en votation populaire du mariage pour tous le 26 septembre 2021, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} juillet 2022, les membres du Synode ont délibéré le

16 octobre à l'Inforama de Zollikofen de l'opportunité d'introduire le mariage religieux pour les couples de même sexe. Des personnes concernées au premier chef, à savoir des hommes et des femmes en couple avec des partenaires de même sexe, étaient également représentées au Synode de réflexion. Roland Weber, coprésident de Zwischenraum (organisation de chrétiennes et chrétiens homosexuels) a notamment pris part à la table ronde.

La commission du Synode de réflexion a constitué une excellente base pour la décision de notre Synode en cette matière en 2022.

Des discussions avec les communautés évangéliques particulièrement proches de notre Eglise depuis novembre 2013 ont déjà eu lieu avant le Synode de réflexion, ceci sous l'égide du secteur Théologie. Il subsiste des divergences significatives entre notre Eglise nationale et les communautés évangéliques sur la question de l'attitude de l'Eglise envers l'amour entre personnes de même sexe dans la perspective de la conclusion d'un mariage. La déclaration commune du 28 janvier 2021 signée par le secteur Théologie des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, l'Evangelisches Gemeinschaftswerk, Vineyard Bern et la Landeskirchliche Gemeinschaft JAHU précise pourtant: «Nous sommes d'avis que la question de l'attitude de nos Eglises et communautés face au mariage et au partenariat entre personnes du même sexe ne doit pas nous diviser contrairement à ce qui se passe dans de nombreuses autres Eglises dans le monde.»

Conférences

Les conférences pastorales qui ont eu lieu en ligne au printemps 2021, ont